



«Profondément préoccupé par les accusations d'insurrection portées contre le chef de l'opposition camerounaise, Maurice Kamto, d'autres acteurs politiques et de journalistes. Les essais doivent suivre une procédure régulière. La liberté de parole et d'expression politique fait partie intégrante d'une société démocratique », cette déclaration a été faite par Hanriett Bladwin, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni.

Une position pas très loin de celle du Ministère des Affaires Etrangères « Nous sommes préoccupés par ce développement judiciaire et restons attentifs à la situation de M. Kamto et à celle d'environ 200 de ses partisans qui sont détenus. L'opposition camerounaise, dont il est l'une des figures, doit pouvoir s'exprimer librement, dans le respect de la loi », réagissait pour sa part Agnès von der Mühl, porte parole du ministère français des Affaires Etrangères

L'opposant camerounais Maurice Kamto, leader du MRC, arrivé deuxième à l'élection présidentielle d'octobre et qui revendique toujours la victoire, avait été arrêté, lundi 28 janvier, à Douala, et conduit à Yaoundé où il était détenu au GSO. Il a été déféré, ainsi que 145 autres de ses partisans à la prison principale de Yaoundé, Kondengui, c'était dans la nuit du 12 au 13 février. Ils ont été placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal militaire de Yaoundé.